



INFORMATIONS MUNICIPALES

Confinement et Masques

Un grand merci aux bénévoles de notre village qui ont travaillé à domicile ou qui se sont retrouvées à la chapelle pour 5 journées de découpe de tissu, de couture, et de bonne humeur malgré la distanciation et les mesures sanitaires en cours début mai. Ce sont près de 500 masques qui ont été fabriqués et distribués dans le village aux plus de 60 ans lors d'un premier passage et à d'autres concitoyens lors d'un second passage en complément des masques du conseil départemental.

Un grand bravo et tous nos remerciements à Noëlla, Marie-Andrée, Josiane, Marie-Claude, Anne, Huguette, Martine, Maïté, Fabienne, Christine, Nathalie, Valérie, Anne-Marie, Liliane, Michèle, Antoinette, Nadia, Valérie, Irène et Nadine.



Journée citoyenne et fleurissement

Initialement ouverte à tous, elle s'est déroulée avec moins de monde cette année à cause des mesures sanitaires en cours. La judicieuse utilisation de la salle des fêtes pour repotter a permis de gagner en temps et en confort de travail. Merci Laurent pour l'initiative. Le traditionnel barbecue, avec aux commandes deux cuisiniers, Jean-Michel et Damien, a permis à chacune et chacun de reprendre des forces afin que la sieste se passe au mieux. Merci à tous ceux qui, en préparant en amont, Denis était présent le vendredi, et en s'investissant le 16 mai dernier, ont permis la réussite de cette opération.



Bulletin d'information JUIN 2020

EDITO

Chers habitants de St-Pierre-Bois-Hohwarth,

Dans le dernier édit de 2019, nous parlions de la réforme de la retraite, du combat contre le terrorisme et des élections municipales à venir. En ce début d'année 2020, un autre personnage s'est invité, un virus dont beaucoup ne soupçonnaient pas la virulence et face auquel nos certitudes ont été ébranlées.

Nous ne polémiquerons pas ici sur les hésitations, les vérités d'un jour qui n'étaient plus celles du lendemain, l'impréparation d'une agence de santé bien trop technocratique et dont la mission principale était de transformer l'offre de soin quel que soit le prix à payer de cette rationalisation des démarches faite au détriment d'un service public français qui coûterait trop cher. Ces coupes sombres qui avaient mis l'hôpital public à genoux n'ont pas empêché les soignants à travers les gestes de leur métier, de risquer ou de donner leur vie pour les autres. Et c'est un courage qu'il faut saluer.

Face à l'incertitude, face au confinement certes nécessaire, assorti de mesures exceptionnelles et trop souvent de menaces puériles alors qu'il fallait responsabiliser les citoyens, c'est bien notre régime démocratique qui s'est montré le plus efficace. Là où des présidents omnipotents ont nié la gravité du virus ou ont essayé de le combattre à coups de tweets rageurs, la population paye encore maintenant au prix fort les errements face à la pandémie.

Cette crise surmédiatisée aura au moins appris à certains que plutôt que de communiquer à longueur de journée, il vaut mieux se taire quand on n'a rien à dire et que le fond prévaut toujours sur la forme.

A un niveau plus local, la municipalité avait mis en place une cellule de veille pour intervenir au plus vite en cas de nécessité. Des passages quotidiens dans notre village et des coups de fil réguliers en direction de personnes âgées ou seules nous ont rapidement fait remonter que la solidarité familiale ou entre voisins n'étaient pas de vains mots et que l'entraide a permis à tous de garder espoir en cette période de crise.

Je tiens à saluer l'engagement de chacune et chacun au service de son prochain, de celui des bénévoles qui se sont spontanément retrouvés à la mairie pour fabriquer quelques centaines de masques en tissu et au personnel communal qui a pleinement assuré ses missions au service de nos concitoyens.

Je ne sais pas si le monde d'après sera meilleur ou autre, mais si nous le voulons différent, il faudra que chacun d'entre nous s'implique dans la démarche. Ce changement est de notre responsabilité face à un néolibéralisme qui se veut de plus en plus autoritaire. Le siècle des Lumières nous avait éclairés sur l'importance de valeurs supérieures au seul intérêt particulier. Un virus vient de nous le rappeler, les valeurs inscrites dans notre constitution sont un bien collectif, à nous de les défendre. Notre capacité à résister face aux épreuves est notre seule espérance...

Le Maire, Alain MEYER



INFORMATIONS MUNICIPALES

CRCM du 02 mars 2020 (extraits)

Le compte administratif est accepté, il présente un excédent de clôture de 37 616,44 €.

Le conseil municipal décide d'acquérir deux parcelles proches de l'église St-Gilles : Les parcelles 54 et 55 en section 6, dont la propriétaire est Mme Heimbürger, domiciliée à Marlenheim. La superficie totale est de 11,53 ares, le prix d'achat sera de 50 € l'are.

Le programme des travaux forestiers est adopté. Il prévoit des recettes nettes pour un montant de 11 810 €.

Route romaine : des réfections partielles de la chaussée seront réalisés au printemps. L'entreprise retenue est la société Vogel pour un montant HT de 11 834 €.

L'achat d'une remorque benne de 6 T et d'un tracteur d'occasion est approuvé. Les dépenses seront inscrites au budget 2020.

La remise des prix « Maisons fleuries » est fixée au 17/04/20, la journée citoyenne et de fleurissement aura lieu le 16/05/20.

CRCM du 22 mai 2020 (extraits)

Après l'installation du Maire et des trois adjoints, deux points étaient inscrits à l'ordre du jour.

Afin de financer les travaux de voirie sur différents sites de la commune, un emprunt est réalisé auprès de la caisse d'épargne à un taux fixe de 1,25 %.

Le plan de financement de la rénovation de l'orgue est approuvé.

Il complètera la demande de subvention déposée auprès du conseil départemental du Bas-Rhin. C'est M. Marc Baumann, titulaire des orgues de la cathédrale de Strasbourg, qui assurera la maîtrise d'œuvre du projet si l'appel d'offres lancé auprès des facteurs d'orgue s'avère fructueux.

Points divers :

12 madriers sont encore à installer dans le grenier de l'église St-Gilles. Le remplacement de tuiles pourra alors s'effectuer en toute sécurité au-dessus de la nef.

Un appartement se libère au-dessus de l'école à partir du 31/07/2020. Des travaux de rafraîchissement sont à prévoir. Il pourra être reloué pour le début de l'automne.

La société ID Rénovation est intervenue suite à un glissement de terrain pour réaliser un enrochement. Le terrassement du fossé entre l'école et le giratoire a été réalisé en partie.

La réfection du mur de la mairie est terminée.

Monsieur le Maire tient à remercier tous les bénévoles qui ont conçu les masques en tissus et les membres du conseil qui ont assuré la distribution. Il remercie également le personnel communal qui a donné le meilleur de lui-même durant cette crise sanitaire.

Merci également à tous les conseillers et citoyens présents lors du fleurissement de la commune.

La DDE effectuera des travaux de réfection de la chaussée sur la RD 253 entre la carrière et le camping mi - juin suite à des affaissements.

La remorque achetée d'occasion est arrivée fin avril. Le tracteur n'a cependant pas encore pu être livré.

CRCM du 29 mai 2020 (extraits)

Le budget primitif pour 2020 est adopté pour un montant de 461 626,33 € en fonctionnement et pour un montant de 977 190,76 € en investissement.

Le taux d'imposition est augmenté de 3 %, il ne concerne plus que les taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti. Ce relèvement des taux est nécessaire compte tenu des travaux de voirie qui seront réalisés.

Une nouvelle loi de janvier 2020 permet de revaloriser les indemnités des élus des communes de moins de 1000 habitants. L'Etat ne souhaitant pas apporter de contribution financière aux communes entre 500 et 999 habitants pour y parvenir alors qu'il propose cette aide aux communes de moins de 500 habitants, le taux fixant les indemnités du maire et des adjoints restera identique au taux fixé en 2014.

Les subventions aux associations sont votées pour un montant total de 2 200 €.

Délégation est donnée au Maire pour certaines attributions précisées dans l'article L 2122-22 CGCT.

Délégation est donnée au Maire pour prendre toute décision pour les dépenses sans formalités préalables concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant.

Délégation de signature est donnée au 1^{er} Adjoint, Frédéric Stocker.

DU COTE DES ASSOCIATIONS

Football : ASC St-Pierre-Bois / Triembach au Val

Des nouvelles de l'ASC SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL

La crise du Covid-19 a évidemment impacté l'ASC SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL, comme chacun d'entre nous : une demi-saison qui s'est arrêtée prématurément début mars alors que toutes les équipes s'étaient préparées après la trêve hivernale et que les premiers matchs retour venaient à peine de se jouer...

Les terrains vert et synthétique sont restés inoccupés durant ces longs mois de confinement et à priori jusqu'à cet été minimum.... Le football s'est mis en veille, comme la vie en général.

De la même manière, la vie de notre association est un peu chamboulée avec l'annulation de toutes les manifestations qui étaient prévues jusqu'en août (Soirée paëlla, Soirée moules/frites, Fête du cheval). Annulé aussi, notre stage Foot'Val pour les U11 et U13 qui aurait dû avoir lieu pendant les vacances scolaires d'avril, tant apprécié par nos jeunes footballeurs lors de sa première édition l'an passé. Heureusement, les réseaux sociaux ont permis de garder contact entre les membres du club. Mention particulière pour l'initiative d'Eric Kuballa, dirigeant des U13, qui a sollicité ses joueurs pour un challenge « chacun chez soi » : respect des gestes barrières et football ont pu cohabiter un temps pour ces jeunes ! Merci à l'organisateur !

D'un point de vue sportif, 3 montées sont venues récompenser les efforts des joueurs et des dirigeants de la section jeunes : U13, U15 et U18 accèdent à l'échelon supérieur ! Félicitations à eux et à tout leur staff encadrant pour leur belle phase aller.

Pour les seniors, une belle 3^{ème} place pour l'équipe fanion et surtout aucune descente pour les 3 équipes !

La saison à venir se prépare déjà en coulisse avec un projet d'équipe seniors 4 qui devrait voir le jour. Pour les sections jeunes, c'est l'encadrement des différentes équipes qui se met d'ores et déjà en place.

Pour finir, nous espérons pouvoir maintenir notre traditionnel sanglier à la broche courant septembre. Nous espérons aussi rapidement retrouver notre cher public qui assiste régulièrement aux matchs de football sur les hauteurs du St-Gilles ou autour du synthétique à Triembach-Au-Val.

Portez-vous bien, Romuald THIRION, Président de l'ASC

Association Découv'Rire



La crise du Covid-19 a bien sûr impacté les sorties de notre association. Toutes les manifestations prévues (sanglier à la broche, marche prévue en juin) sont annulées.

Nous espérons pouvoir organiser la marche du vin nouveau (habituellement prévue début octobre) Un nouveau programme sera concocté selon les directives gouvernementales liées au Covid. A tous nos sympathisants, portez-vous bien et au plaisir de nous revoir tous.

Le président , Laurent HERBST



DU COTE DES ASSOCIATIONS

Line Dance Entr'elles



Reprise des cours de danse Line Dance Entr'Elles Saint-Pierre-Bois / Hohwarth

Après 2 mois ½ d'arrêt liés à la crise du coronavirus, nous reprenons nos cours le mercredi soir en respectant les règles de distanciation physique. Même si les mesures prises pour lutter contre le Covid-19 ont bouleversé nos vies quotidiennes, une activité physique reste toujours bonne pour la santé. Les animations et spectacles sont annulés mais nous reprenons nos entraînements pour le plaisir de bouger sur des rythmes divers.

Petit clin d'œil, quel plaisir d'avoir pu se retrouver pour faire quelques danses dans la cour de l'école, merci !

Portez-vous bien, toute l'équipe Entr'Elles, la présidente, Nadia Geissler

Eglise St- Gilles : mot du curé Olivier Becker

Chers habitants de Saint Pierre Bois, nous sortons tout juste de huit semaines de confinement. Ma première pensée va vers les familles qui ont perdu un être cher durant cette période à cause du virus ou pour une autre raison, et qui n'ont pas pu célébrer des funérailles comme elles l'auraient souhaité. Le confinement imposait ses règles.

Pour ce qui est du quotidien, il n'y avait quasiment plus de voitures, plus de pollution non plus, moins de consommation. Nous pouvons retirer du positif de ce confinement, tout en nous disant que ce fut surtout du négatif pour la plupart des gens. Nous ne sommes pas faits pour vivre dans l'isolement. Les familles, les amis ne pouvaient plus se retrouver, il était temps que cela finisse. Aujourd'hui nous nous habituons à porter des masques, des grands-parents ne peuvent plus accueillir dans leurs bras leurs petits enfants comme avant etc., et cela risque de durer.

Au niveau de la vie de la communauté de paroisses, nous pouvons à nouveau célébrer des offices, mais en nombre restreint dans les églises ; sans chorale ; sans faire de planning longtemps à l'avance. Il y a peut-être du positif à retirer de cela : auparavant tout était peut-être trop bien organisé, il n'y avait plus de place pour faire autrement. Et l'une des choses qu'entre prêtres nous nous disons, c'est qu'il ne faudrait pas refaire exactement comme avant. Une des nouveautés issue du confinement est par exemple la diffusion de messes par facebook (www.facebook.com/comparvalleedeville), qui répond aux attentes de certaines personnes.

Ne plus faire comme avant, c'est aussi ce que notre président de la république a promis pour l'après-pandémie. Il faudra investir dans les hôpitaux ; mais aussi moins exploiter la planète, moins polluer, et donc moins voyager. Le changement de mode de vie ne dépend pas seulement des autorités, il dépend aussi de chacun d'entre nous. Sommes-nous prêts à ne plus faire comme avant ?

Les mois qui viennent risquent d'être difficiles : après la maladie viendra par exemple le chômage. Le plus important est de porter ensemble nos difficultés. Bon courage à tous.

Olivier Becker, votre curé.

Voici le **planning des messes** du 13 au 30 juin (le planning de mai-juin établi il y a quelques mois n'est plus valable) :

Samedi 13 juin à 19 h : Villé

Dimanche 14 juin à 9 h : Triembach –au-Val et Neubois

à 10 h 30 : Breitenau (Fête Patronale) et Breitenbach

Samedi 20 juin à 19 h : Albé

Dimanche 21 juin à 9 h : Saint Gilles et Saint Martin

à 10 h 30 : Fouchy (Fête Patronale) et Villé

Samedi 27 juin à 19 h : Neubois

Dimanche 28 juin à 9 h : Urbeis et Steige

à 10 h 30 : Neuve-Eglise et Villé

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les commissions communales sont constituées, elles seront au nombre de 10 (voir article). Le Maire, Alain Meyer, est désigné pour représenter la commune au comité local de l'eau et de l'assainissement (SDEA). Hubert Senentz sera le délégué titulaire pour siéger au syndicat des 26 communes forestières.

La commission communale des impôts directs sera constituée avant fin juin, elle sera composée de 12 titulaires et de 12 suppléants, pour partie des membres du conseil municipal auxquels s'ajouteront des habitants du village et d'autres communes, propriétaires fonciers à St-Pierre-Bois/Hohwarth.

Une deuxième tranche de travaux de peinture sera réalisée avant l'été sur les portes et fenêtres des bâtiments de la mairie et de la chapelle.

Les travaux de réfection de la chaussée route romaine seront réalisés avant fin juin.

L'installation des antennes d'Orange arrive à son terme, le câble de fibre optique est en cours de pose dans le chemin de l'église.

Travaux de voirie 18 et 19 juin

En plus du chantier de voirie rue des alouettes et de Dambach en cours, de celui de la route romaine prévu pour fin juin, de l'enfouissement du câble de fibre optique dans le chemin de l'église qui rendra opérationnelles les antennes de téléphonie mobile d'Orange pour le début de l'été, des travaux de réfection de voirie auront lieu les 18 et 19 juin prochains. Durant ces deux jours, la circulation sera interdite sur la RD 253, seul l'accès à la carrière Léonhart sera possible, la déviation se fera par la RD 203 qui traverse Hohwarth. Le 19 juin, la circulation sera également interdite sur une portion de la RD 903, rue principale de St-Pierre-Bois, pour des travaux au niveau du carrefour près du camping MEYER. La boulangerie restera accessible par le haut du village.

Déchets verts

L'élimination des déchets verts par le feu n'étant pas autorisée, la solution de la déchetterie s'impose aujourd'hui naturellement. Toutefois, une réflexion sera menée au sein de la commission environnement afin d'étudier la possibilité de créer un espace fermé pour le dépôt de déchets verts qui pourraient être broyés régulièrement afin de créer un compost communal. L'idée semble pertinente après un premier échange avec le président de l'Association des Amis du Compostage et du Jardin de Centre Alsace. Il faut maintenant essayer de passer à une phase plus concrète, elle demandera un investissement bénévole conséquent.

Arbres et haies

Des branches d'arbres et des haies de thuyas débordent allègrement sur le domaine public rendant difficile le déplacement des véhicules en toute sécurité. La municipalité souhaite que les propriétaires entretiennent régulièrement leurs plantations en limite de domaine public. Un courrier rappellera prochainement ces dispositions aux personnes concernées. Si la commune devait toutefois intervenir, elle se verra dans l'obligation de facturer les travaux effectués.

Chiens et divagation

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code rural. Un chien est considéré comme en état de divagation : s'il n'est plus sous la surveillance de son maître. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades, dans les rues du village bien sûr, mais également en forêt afin de ne pas perturber l'habitat de la faune locale. Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse **engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.**

2^{ème} distribution de masques

Les masques distribués en même temps que ce journal communal sont des masques barrière UNS1. Le lavage doit se faire pendant au moins 30 minutes à 60° suivi d'un séchage mécanique. Le repassage à 120° minimum assurera la stérilisation du masque.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Commissions communales

Vous trouverez ci-dessous la liste des principales commissions communales actées pour le mandat qui s'ouvre, celles marquées d'un astérisque sont ouvertes. Vous pouvez faire acte de candidature auprès du secrétariat de Mairie.

- 1) **BATIMENTS COMMUNAUX / EGLISE / CIMETIERE / SALLE DES FETES**
Présidente : Valérie RESCH
Bertrand KOENIG, Maïté WACH et Nadia GEISSLER
- 2) **ENVIRONNEMENT / TRANSITION ENERGETIQUE / CIRCULATION DOUCE***
Présidente : Antoinette JERMANN
Bertrand KOENIG, Nadia GEISSLER, Yves DONTENVILLE, Matthieu DOMAS et Sébastien BAHLS
- 3) **AGRICULTURE / FORET COMMUNALE / VENTE DE BOIS / CHASSE**
Président : Alain MEYER
Frédéric STOCKER, Hubert SENENTZ et Yves DONTENVILLE
- 4) **FINANCES COMMUNALES**
Président : Frédéric STOCKER
Emilie REIBEL et Matthieu DOMAS
- 5) **PLUi / PERMIS DE CONSTRUIRE / VOIRIE / URBANISME / CARRIERE/ RESEAUX**
Président : Alain MEYER
Sébastien BAHLS et Yves DONTENVILLE
- 6) **COMMUNICATION / JOURNAL / SITE INTERNET / RESEAUX SOCIAUX***
Présidente : Nadia GEISSLER
Valérie RESCH, Maïté WACH, Bertrand KOENIG et Emmanuel GUTIEREZ
- 7) **VIE ASSOCIATIVE / JEUNESSE / AFFAIRES SCOLAIRES / CULTURE***
Présidentes : Valérie RESCH et Nadia GEISSLER
Frédéric STOCKER, Cédric ERNST, Yves DONTENVILLE, Sébastien BAHLS, Emilie REIBEL, Céline TESTA, Maïté WACH
- 8) **FLEURISSEMENT***
Présidente : Maïté WACH
Cédric ERNST, Valérie RESCH et Céline TESTA
- 9) **SECURITE CIVILE (PCS)**
Président : Christophe SEINCE
Valérie RESCH, Frédéric STOCKER, Emilie REIBEL et Nadia GEISSLER

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'élection du Maire et des adjoints du lundi 25 mai 2020 a reconduit Alain MEYER dans ses fonctions pour un deuxième mandat. Trois adjoints ont été élus :

1^{er} adjoint : Frédéric Stocker, en charge des finances et de la vie scolaire, il représentera la commune au conseil communautaire de la vallée de Villé.

2^{ème} adjointe : Nadia Geissler, en charge de la communication, de la vie associative.

3^{ème} adjointe : Valérie Resch, en charge des bâtiments communaux et de la jeunesse.

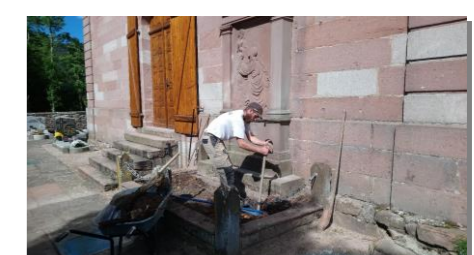
La répartition géographique des adjoints permet aussi d'assurer la proximité avec les différentes entités de notre village étalé sur trois sites, ils s'appuieront sur les conseillers municipaux pour assurer un relais efficace avec nos concitoyens.

Permanences : Frédéric Stocker assurera une permanence chaque lundi de 10 h à 11 h. Le Maire et les autres adjoints pourront être sollicités sur rendez-vous en semaine.



Travaux de printemps

Débroussaillage St Gilles



Débroussaillage cour chapelle



Remise en état du drapeau par Magali Meyer

